



**Communiqué de presse des syndicats CGT de l'IGN à l'occasion de la venue de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques à l'IGN le lundi 27 septembre 2021.**

Les organisations syndicales des personnes de l'IGN ont appris vendredi 24 septembre, tardivement, que Mme de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, venait ce lundi 27 septembre 2021 « présenter à la presse les feuilles de route ministérielles de la donnée, des algorithmes et des codes sources » relatifs notamment au sujet du suivi de l'artificialisation des sols.

On pourrait en conclure que le point de vue des représentants des personnels d'un établissement particulièrement impliqué sur ces sujets n'est pas sa première préoccupation.

Les personnels du projet Terr-IA, qui doit fournir des données concernant l'artificialisation des sols sur la totalité du territoire, à l'aide de l'Intelligence Artificielle, en développant des algorithmes et en produisant des codes sources adaptés, ont alerté la Direction Générale de l'IGN, avec les organisations syndicales dans une lettre ouverte le 8 septembre 2021, des risques que courait le projet du fait :

- du manque de définition du produit (OCS GE) et du besoin qu'il doit satisfaire ;
- d'une organisation du projet qui laisse les cadres comme les développeur dans l'incertitude sur leur rôle, ce qui a créé un profond malaise, et le départ de certains cadres dans le contexte d'une insuffisance criante d'experts en IA, alors que sa maîtrise demande des moyens ;
- la dictature des délais, sans égard aux problèmes concrets rapportés par les techniciens, dont l'avis est méprisé, ce qui se traduit par des pressions insupportables sur les agents.

La réponse de la direction de l'IGN à ce jour semble vouloir télescoper toutes les étapes de développement de ce projet, au nom de la méthode agile, d'admettre une qualité dégradée (si les usagers ne sont pas contents, ils pourront se manifester, mais on occupe le terrain – dixit la Direction -...) au nom d'une supposée urgence absolue... à situation complexe, réponse encore plus complexe avec en plus la dégradation d'un service public dont la technicité reste prestigieuse.

Nous alertons donc sur le fait que respecter les personnels et le débat professionnel, faire un management moderne, soucieux de ceux qui sont en charge de ce type de projet, est une condition de la réussite.

Le PLF 2022 prévoit 10 emplois de moins à l'IGN (de 1471 à 1461), ce qui est mieux que les 35 suppressions prévues à l'origine, mais continue d'aggraver une situation marquée par de très fortes suppressions d'emplois depuis des années. Il amène le développement de l'emploi précaire et la sous-traitance que nous considérons particulièrement inadaptés au développement des projets de l'IGN.

Le projet du suivi de l'artificialisation des sols nécessite des emplois qualifiés à tous les niveaux (ministériel, direction établissement, maîtrise d'ouvrage projet, maître d'œuvre projet) : on arrive en fait aux limites d'une politique de massacre de l'emploi de la Fonction Publique, à presque ne plus savoir faire.

Avec la baisse continue des salaires dans la Fonction publique depuis 2010, avec les baisses d'effectifs permanentes, vous ne pouvez pas embaucher les chercheurs, les spécialistes de l'IA, les développeurs, les opérateurs qualifiés sans lesquels rien n'est possible.

Le financement de l'IGN souffre des décisions gouvernementales : la gratuité des données est effective, mais les compensations ne sont pas à la hauteur, ce qui met l'établissement en difficulté.

Produire des données a un coût, que leur usage rend rentable pour la société. En réduisant les moyens financiers du ministère et de ses établissements publics, le gouvernement de Madame de Montchalin met en difficulté nos commanditaires et les conditions de réalisation des projets et ne permet pas à un établissement comme l'IGN d'assurer la production, régulière et industrielle, des données socle sans lesquelles aucun projet novateur ne peut fonctionner.

Alors que le GIEC alerte sur l'urgence d'une politique de réduction des gaz à effet de serre et que les incendies, inondations et autres catastrophes font la une de la presse, nous considérons qu'il n'est plus possible de gérer un établissement comme l'IGN de cette façon destructrice.

La délégation CGT au Comité Technique ministériel du MTE a rappelé que les inflexions de l'évolution des effectifs relèvent de contraintes externes et non de la volonté initiale de la Ministre.

Ceci a été le résultat de la conjugaison des actions des personnels, de leurs syndicats, des associations et des mobilisations pour le climat, ainsi que des condamnations de l'État français (gouvernement et préfets) par plusieurs juridictions nationales et européenne pour non respect des législations environnementales et engagements internationaux, par exemple en matière de biodiversité, pollution de l'air et de changement climatique.

Les syndicats CGT de l'IGN en tirent la conclusion que, pour sortir de cette impasse, la mobilisation des personnels est un élément décisif. C'est pourquoi, ils appellent à participer à la journée interprofessionnelle du 5 octobre 2021.

### **Contacts :**

- **CGT IGN / Olivier Delbeke - 0681865378**
- **Syndicats CGT de l'IGN – 73, avenue de Paris 94160 Saint-Mandé**
- **Notre site web : <http://cgtgeo.wordpress.com>**